



Anses et santé des équidés

Animal emblématique des premiers travaux en santé animale, le cheval et sa santé occupent une place importante dans les activités de l'Anses.

Activités de recherche et de référence

En ce qui concerne la santé des équidés, les activités de recherche et de référence sont réparties principalement au sein de deux laboratoires : le Laboratoire de pathologie équine de Dozulé et le Laboratoire de santé animale de Maisons-Alfort.

Le Laboratoire de pathologie équine de Dozulé concentre ses activités sur la maîtrise des risques sanitaires liés aux maladies infectieuses et parasitaires des chevaux selon trois grandes orientations :

- l'épidémiologie et l'épidémiosurveillance de ces maladies ;
- l'amélioration de leurs moyens de diagnostic et de contrôle ;
- l'étude des interactions hôtes-pathogènes.

Il se compose de trois unités de recherche :

- bactériologie et parasitologie, dont les activités sont principalement centrées sur la métrite contagieuse équine, la dourine et l'étude des peptides antimicrobiens comme alternative à l'antibiothérapie dans le contrôle des principales bactéries pathogènes équines ;
- épidémiologie et anatomie pathologique, notamment concernée par la surveillance qualitative et quantitative de la mortalité des équidés et la surveillance de l'apparition de résistances aux anthelminthiques et aux antibiotiques ;
- virologie, concernée par l'artérite virale équine, l'anémie infectieuse des équidés, les herpèsviroses ou encore la grippe équine. L'unité étudie notamment les interactions entre ces virus et leur hôte, le cheval.





Le Laboratoire de santé animale de Maisons-Alfort cherche quant à lui à comprendre les phénomènes épidémiques ou épizootiques, en décrire les processus, développer de nouvelles méthodes d'identification des agents pathogènes pour proposer, analyser et comparer les stratégies de contrôle possibles. Globalement, le champ est celui des risques épizootiques majeurs, des zoonoses et des maladies émergentes vectorisées.

Deux unités sont impliquées dans des travaux qui intéressent la filière équine :

- bactériologie, dont les activités sont principalement centrées sur la morve et l'amélioration des méthodes de détection ;
 - virologie, concernée par le virus West Nile, les autres encéphalites équines virales exotiques et le virus de la stomatite vésiculeuse.
- Les travaux portent essentiellement sur l'étude des interactions entre ces virus et le cheval.

Référence

L'Anses a été désignée **laboratoire de référence de l'Union européenne pour les maladies équines**.

- le Laboratoire de pathologie équine de Dozulé est laboratoire national de référence et laboratoire de référence de l'Union européenne pour la métrite contagieuse équine, la pourriture, l'artérite virale équine, les herpèsviroses et l'anémie infectieuse des équidés. Il fournit notamment un appui scientifique et technique pour le contrôle vétérinaire exercé par les autorités ;
- le Laboratoire de santé animale de Maisons-Alfort est quant à lui laboratoire national de référence et laboratoire de référence de l'Union européenne pour le virus West Nile et les autres encéphalites équines virales, la stomatite vésiculeuse, la morve et la mélioïdose.

D'autres entités de l'Anses sont impliquées dans la santé des équidés, comme le Laboratoire de Lyon dans le cadre du Résapath, réseau d'épidémiosurveillance de l'antibiorésistance des bactéries pathogènes animales, et l'Agence nationale du médicament vétérinaire, autorité française compétente en matière d'évaluation et de gestion du risque pour le médicament vétérinaire.

Évaluation des risques sanitaires

L'évaluation des risques sanitaires est réalisée au sein de la Direction de l'évaluation des risques. Des experts nommés par l'Anses, regroupés au sein de comités d'experts spécialisés, peuvent être amenés à répondre à des saisines visant la filière équine. L'Agence a notamment travaillé sur :

- la surveillance du virus West Nile ;
- l'artérite virale équine ;
- les encéphalites équines ;
- la morve ;
- la reproduction équine (insémination, collecte de sperme, établissements de monte...) ;
- les maladies de la filière équine dans le cadre de hiérarchisations (maladies présentes en France, agents pathogènes exotiques, maladies présentes dans les DOM et les TOM) ;
- un protocole sanitaire pour la réimportation en France d'équidés ayant séjourné dans un pays tiers ;
- les risques sanitaires potentiels pour la filière équine française liés à l'organisation des Jeux équestres mondiaux 2014.

Des agents de l'Anses participent également à des groupes de travail de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) pour traiter de questions relatives aux équidés, par exemple la gestion des mouvements internationaux des équidés de compétition.

Partenariats

Pour être au plus près des attentes de la filière équine, l'Anses a noué des relations avec divers acteurs, notamment la fondation de coopération scientifique Hippolia, le pôle de compétitivité Hippolia, le Réseau d'épidémiosurveillance en pathologie équine (RESPE), le Conseil des chevaux de Basse-Normandie, l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE)...

L'Anses bénéficie également de partenariats financiers ou scientifiques avec divers organismes dont le Conseil régional de Basse-Normandie, l'Université de Caen Basse-Normandie, LABEO, l'Institut Pasteur, l'Inra, les écoles nationales vétérinaires, le Réseau européen des laboratoires nationaux de référence...



Formations

Le Laboratoire de pathologie équine de Dozulé propose des formations notamment en ce qui concerne les techniques de diagnostic des maladies incluses dans les mandats nationaux et européens de référence et la réalisation des autopsies d'équidés.

Il participe à des journées de formation de l'Institut français du cheval et de l'équitation, intervient dans des colloques professionnels ou encore encadre des scientifiques et des étudiants issus des universités, des écoles vétérinaires ou d'ingénieurs.

Le Laboratoire de santé animale de Maisons-Alfort organise des formations sur les méthodes de détection et de caractérisation des agents infectieux des équidés.



Agence nationale de sécurité sanitaire
de l'alimentation, de l'environnement et du travail
27-31, avenue du général Leclerc
94700 Maisons-Alfort

www.anses.fr



@Anses_fr

Avec le soutien de :



RÉGION BASSE
NORMANDIE